Tribunes publiées dans le Journal n°179

Julien Carré
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Mon premier laisse une trace lorsqu'on marche
Mon deuxième est la quatrième lettre de l'alphabet
Mon troisième est indispensable à la vie
Mon quatrième ne dit pas la vérité
Mon cinquième est une grande quantité
Mon sixième est une ville en Suisse
Mon septième sert au 421
Attila était mon huitième
Mon neuvième s'organise lors d'un départ

Mon tout est une promesse de Thierry Meignen depuis 2014

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
L'actualité est marquée par une très forte colère du peuple. Une réforme des retraites aussi injuste qu'injustifiée et une inflation record avec son lot de difficultés sociales, font que des millions de personnes expriment leur mécontentement avec force. A cela s'ajoute un mépris de la démocratie par nos gouvernants rarement atteint en France. Le 49-3 est devenu chronique et supprime les votes à l'Assemblée Nationale. Au Sénat, d'autres procédures aboutissent au même résultat. A court d'arguments, le gouvernement passe en force pour imposer la loi des riches. Cette arrogance et ce mépris peuvent conduire au pire.

Et notre Sénateur dans tout ça ? Le voilà bien discret sur son activité sénatoriale pour une fois. Et pour cause. Retraite à 64 ans ? Il a voté pour ! Arrêt des débats au Sénat ? Pour !

Lui qui se dit parfois « apolitique », est bien un homme de Droite. Et ses choix municipaux le confirment chaque jour davantage. Merci par contre à Eliane ASSASSI, sénatrice, Fabien GAY sénateur et conseiller municipal, qui contrairement à M. MEIGNEN habitent notre ville, pour leur combat déterminé et argumenté au Sénat comme sur le terrain contre la retraite à 64 ans.

Merci également à notre députée, Soumya BOUROUAHA, qui se bat à l'Assemblée Nationale contre cette loi malgré les 49-3 dégainés à tour de bras par un gouvernement soutenu par ce sénateur qui tente de faire mine d'être à vos côtés ici, mais qui, au Sénat, veut vous faire travailler 2 ans de plus.

Contact : bmavenir@gmail.com